

Dans le cadre de la réalisation de la phase d'audit préalable à un projet de rénovation énergétique en habitat groupé sur notre commune, il reste 4 places pour des dossiers subventionnés par la région.

Pour tout renseignement contacter M. DIRATCHETTE EMILE adjoint aux bâtiments : 06 36 19 25 30.



## **LA REALISATION D'UN AUDIT PRELABALE A UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN HABITAT GROUPE**

### **ÉTAPE 1 – Audit énergétique du logement en mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage**

Visite du logement par un conseiller technique

Analyse du bâti et des installations techniques

Modélisation thermique du bâtiment

Remise d'un rapport complet avec trois scénarios de travaux

Bilan énergétique avant/après travaux

Identification des aides publiques et du reste à charge

Elaboration d'un plan de financement prévisionnel

Restitution avec le conseiller.

### ***ÉTAPE 2 – Accompagnement aux travaux en mission « Réno Tranquillité »***

*L'exécution de cette mission fera l'objet d'un second contrat spécifique en maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation d'une opération de rénovation en habitat groupé.*